

Pour profiter gratuitement de l'Opération Tranquillité Vacances

**Veillez signaler votre départ
au moins 48h00 avant
auprès de nos services :**

Hôtel de Police
1, rue de la Passerelle
43000 LE PUY EN VELAY

Brigade de gendarmerie du
domicile

AFIN DE RENSEIGNER UNE FICHE TECHNIQUE

Prévenez nous :

- ☛ Si vous modifiez la date et/ou la durée de vos congés
- ☛ De tout retour avant la date prévue

ATTENTION :

- ☛ Toute demande tardive ou par téléphone ne pourra être prise en considération
- ☛ Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance de gaz, de téléphone ou de loyer).

BONNES VACANCES A TOUS



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**



Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Quelques conseils

Les vacances approchent, vous vous préparez à partir, prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens.

PROTECTION DES ACCES

- ☛ Verrouillez les portes qui seront équipées d'un système de fermeture fiable (3 points, rideau de protection, etc...) et les autres accès (vasistas, portes de garage, etc..) par des dispositifs efficaces (barreaux, alarme, etc...).
- ☛ Changez vos serrures ou cylindres de serrure en cas de vol ou de perte de vos clés ou si vous venez de vous installer dans un nouveau logement.
- ☛ N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clé.
- ☛ Évitez de laisser vos clés dans un endroit connu (sous le paillason, un pot de fleur...), les cambrioleurs sauront les trouver.

PROTECTION DE VOS BIENS

- ☛ Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- ☛ Répertoriez vos objets de valeur, faites-en des photos, relevez le numéro de série de vos chèques, de votre carte bancaire...

EN CAS DE LONGUE ABSENCE

- ☛ Informez de votre absence le Commissariat ou la brigade de Gendarmerie et les voisins dont vous êtes sûrs.
- ☛ Mettez en lieu sûr (à la banque par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art (n'oubliez pas de faire des photos de vos meubles ou objets de valeur). Laissez les clés sur les meubles pour éviter qu'ils ne soient dégradés.
- ☛ Laissez une apparence habituelle à votre habitation. Pour cela demandez à une personne de confiance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour, de relever votre courrier et éventuellement de stationner son véhicule devant votre domicile.
- ☛ Ne signalez pas votre absence par un billet sur la porte, un message sur votre répondeur (utilisez si vous le pouvez le transfert d'appel).

RECOMMANDATIONS GENERALES

Vos voisins sont vos meilleurs gardiens. Il faut s'attacher à développer et à entretenir autant que faire ce peut, des relations courtoises, amicales et de confiance entre les habitants d'une même rue, placette ou d'un même quartier.

Il faut savoir observer et noter toute anomalie

- ☛ La fréquentation répétée du quartier par une personne ou un groupe de personnes inhabituelles.
 - Démarcheurs à domicile (ils doivent avoir une carte professionnelle ou une autorisation municipale)
 - Des faux agents de services publics (EDF-GDF, faux policiers,...). Avant de leur ouvrir la porte, s'il y a un doute, vous pouvez toujours vous assurer du bien-fondé de leur intervention auprès de leurs administrations respectives.
- ☛ Il faut signaler les véhicules suspects (relever la marque, le type ainsi que le numéro d'immatriculation).

Pour votre sécurité, n'intervenez pas vous-mêmes si vous êtes témoin d'un cambriolage. PREVEZ LA POLICE OU LA GENDARMERIE AU PLUS VITE ; notez le maximum d'indices sur un papier :

- Immatriculation et type du véhicule
- Le nombre de personnes, taille approximative, signes vestimentaires

N'hésitez pas à appeler la POLICE ou la GENDARMERIE NATIONALE 24h/24 ☎ 17

SACHEZ QUE LES CAMBRIOLEURS :

- ☛ Forcent les portes
- ☛ Brisent les fenêtres et parties vitrées
- ☛ Se fraient un passage par un soupirail
- ☛ Escaladent les balcons, terrasses, toits faciles d'accès
- ☛ Pénètrent par les locaux secondaires ou garages peu protégés

LE TEMPS EST L'ENNEMI DU CAMBRIOLEUR

Tout ce qui retarde le cambrioleur est du temps gagné pour les services de Police

La prévention et la solidarité sont les meilleurs atouts pour éviter les cambriolages